INFORMATION SUR LA PRESENCE D'ALLERGENE A DECLARATION OBLIGATOIRE

Selon le règlement INCO - UE : 1169/2011

Semaine du : 16 AU 20 NOVEMBRE 2026

	Plats et produits	14 allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
															
LUNDI	POMELOS BIO														
	SALADE DU CHEF	/	/							/					
	VELOUTE DE CAROTTES A LA COCO	/		/								/			
	PARMENTIER AUX LEGUMES DU SOLEIL	/													/
	BEIGNET CHOCOLAT	/	/	/	/	/								/	
	CHANTENEIGE BIO	/													
MARDI	SALADE CHEVRE/LARDONS	/								/					
	MACEDOINE AU SURIMI		/	/			/	/		/					/
	ASPERGE VINAIGRETTE									/					
	CHIPOLATAS GRILLEES AUX HERBES			/								/			
	PENNE		/	/						/				/	
	PETIT POIS CAROTTES			/								/			
	SAMOS	/													
	FRUIT BIO														

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.
L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats. La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.
→ **Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable**.
/!\ Il est possible d'être allergique à d'autres aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.

groupe scolaire JAVOUHEY RIVE-DROITE

Plats et produits		14 allergènes à déclaration obligatoire													
		Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
															
JEUDI	SAMOUSSA AUX LEGUMES			/										/	
	ŒUFS MAYONNAISE		/							/					/
	PECHE AU THON		/				/			/					/
	PAELLA AU POULET														
	RIZ BIO			/											
	TOMATES PROVENCALE														
	GENOISE CONFITURE FROMAGE BLANC MAISON	/	/	/											
	FRUIT BIO														
VENDREDI	SALADE D'ENDIVES AU ROQUEFORT	/								/					
	BETTERAVES BIO A L'ORANGE									/					
	JAMBON CORNICHONS														
	POISSON FRAIS SAUCE CURRY						/								
	POMME DE TERRE VAPEUR BZH														
	CHOU BRAISE HVE			/								/			
	GOUDA	/													
	FLAN CARAMEL	/													

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.
L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats. La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.
→ **Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable**.
/!\ Il est possible d'être allergique à d'autres aliments non présents dans la liste des 14 allergènes à déclaration obligatoire.

groupe scolaire JAVOUHEY RIVE-DROITE